

# FICHE AUTOSYSEL

#### Gestion du pâturage



# « Organiser le parcellaire pour une meilleure valorisation de l'herbe »

David BARBOT à Saint-Amand (50)

#### **PRIORITE A L'HERBE**

Avec 35 ha à proximité de la ferme et 28 ha accessibles aux VL, c'est tout naturellement que David a fait le pari de l'herbe.

« Dès mon installation en 1999, j'ai donné priorité à l'herbe sur mon exploitation en intégrant de l'ensilage d'herbe dans la ration hivernale et surtout en privilégiant le pâturage.

Avec ce parcellaire bien structuré, des bâtiments à proximité et bien agencés aussi, mon objectif, est d'abord de valoriser l'herbe pâturée. Le déclic a eu lieu il y a 2/3 ans quand ma ferme a servi de support à une présentation du pâturage dynamique.

Jusqu'alors, les VL pâturaient sur des parcelles de 2 à 3 ha. Je me suis rendu compte que j'avais tout à gagner en les redécoupant en paddocks de 70 ares».

Un paddock est utilisé par jour pour 65/70 VL, soit environ 1 are par vache.

### **LES POINTS DE VIGILANCE**

## Etre motivé par le pâturage!

« ... Car c'est tous les jours, qu'on va sur les parcelles : chercher les VL pour la traite, changer les poignées pour donner accès au paddock suivant. Selon la météo du moment, c'est au regard de la pousse de l'herbe qu'on décide de débrayer des parcelles pour les fauches »

- Un chemin principal bien encaissé
  C'est un gros chantier qui est indispensable, qui
  doit être bien réfléchi car c'est un investissement
  non négligeable.
- De l'eau accessible dans les parcelles Un bac à eau par parcelle donc qui alimente 3 ou 4 paddocks et 1 environ 1 km de tuyaux déployé.
- Ne pas figer les parcelles

### **EN PRATIQUE**

C'est un investissement conséquent donc bien l'anticiper, bien réfléchir à l'organisation du parcellaire pour que l'agencement soit efficace et souple d'utilisation. Se former est un moyen de mettre toutes les chances de son côté.

## Les chemins d'accès

A partir du plan des bâtiments et du parcellaire, visualiser les circuits qui semblent les plus pertinents et le découpage des parcelles qui s'en suit. L'objectif est d'avoir, en sortie de bâtiments, une circulation fluide pour favoriser l'accessibilité aux paddocks. D'où l'aménagement d'un chemin d'accès plus large en sortie de stabulation.

Chez David, les 50 premiers mètres (côté sortie stabulation) sont bétonnés et les 200 m suivants, d'une largeur de 4 m sont encaissés. C'est un gros chantier ayant nécessité une entreprise avec pelleteuse pour enlever la terre et rajouter une couche de cailloux (provenant de la ferme ce qui a limité les coûts). Un passage de cylindre a été effectué avant la mise en place de sable de carrière. Ce chemin stabilisé dessert les parcelles de 2/3 ha et des chemins secondaires en terre permettent l'accès aux paddocks.

# Les paddocks

Le redécoupage en paddocks d'environ 70 ares est réalisé avec des clôtures semi-permanentes qui sont enlevées pour les fauches. En effet sur les 40 paddocks disponibles, en pleine pousse de l'herbe cela peut-être jusqu'à 20 débrayés pour la fauche : dans ce cas, les clôtures et piquets doivent être facilement enlevés. Après la fauche, un apport de lisier peut être réalisé. Avec un rythme de «une parcelle par jour», selon David, il y a juste « à jouer chaque jour avec les poignées » : ce système est souple au niveau de l'organisation du travail. Avec la connaissance de mes prairies naturelles, je gère l'entrée dans les parcelles sans mesure précise : appréciation visuelle de la hauteur.



#### Gestion du pâturage





Les indispensables du pâturage

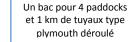


Un enrouleur : clôture en place pour l'année et enlevée pour les récoltes d'herbe et épandages.



2 ou 3 poignées à manipuler par jour pour l'accès au paddock suivant.

Piquet en fibre de verre pour leur légèreté, leur manipulation facile



#### SI C'ETAIT A REFAIRE

La même progression serait faite : pour maximiser le pâturage et donc le rendement des prairies, ce découpage est satisfaisant.

Surtout ne pas se précipiter : l'investissement en chemins, clôtures, sortie de stabulation n'est pas négligeable ... étaler les travaux sur 2 ans permet d'étaler la dépense, le travail et de mieux optimiser la conception du parcellaire.

#### **UN CONSEIL A UN ELEVEUR**

Dans la mesure du possible, faire des paddocks « carrés » pour une meilleure exploitation de la pâture par les VL. S'ils sont en forme de couloir ou s'il y a des pointes, l'herbe sera moins bien valorisée.

#### **IMPACTS**

## Autonomie rime avec économie

L'herbe pâturée est un fourrage économique, équilibré qui conduit à un coût alimentaire maîtrisé.

En moyenne, le pâturage démarre au 10 mars jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre avec un plein pâturage de 7,5 mois.

Fermeture du silo sur 3 mois (et complément de 1 ou 2 kg Maïs Grain) puis apport de MS à l'auge et selon la pousse de l'herbe.

Economie sur le poste concentrés : 675 kg / VL soit 103 g/l produit.

Coût alimentaire 2015 VL: 74 €/1 000 I

Coût alimentaire 2015 atelier lait: 106 €/1 000 l.

#### **Travail**

Une fois les clôtures faites à la mise à l'herbe, c'est un système peu exigeant en travail journalier ... Une bonne connaissance de ses prairies naturelles permet une appréciation visuelle de la pousse de l'herbe.

#### **Environnement**

Avec l'expérience, on réalise qu'on revient à des fondamentaux de la production de l'herbe: produire de l'herbe sans apport d'engrais, c'est possible! la fumure organique via les animaux au pâturage ou par des apports de lisier suffit.

#### L'EXPLOITATION EN BREF

Main d'œuvre 1.1 UMO

92 ha dont 67 ha de SFP SAU Troupeau 65/70 vaches laitières

(2/3 Normandes et 1/3 Prim'Holstein)

460 000 I produit 1,58 UGB/ha SFP

104 UGB lait et 28 UGB bœufs

dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs Chambres d'Agriculture pour

Chargement







**En conversion AB** depuis mai 2016



Céréales Céréales d'hiver 5 ha Prairies Vergers Temporaires . 1,5 ha Maïs fourrage Prairies

Fiche réalisée par Viviane SIMONIN, Chambre d'agriculture de la Manche Réf 00 17 302 002 - ISBN 978-2-36343-811-9 - Novembre 2016

Ce document a reçu l'appui financier de la CNE